LE MAGAZINE DE LA VILLE DE FOLSCHVILLER

FOLSCH viller

NOTRE VILLE

#115
MARS
2021

DISPARITION DE PEGGY CIESLIK

FOLSCHVILLER MEURTRIE

VIE MUNICIPALE

Installation de nichoirs à mésange

VIE SCOLAIRE

La municipalité à l'écoute de la jeunesse

VIE DES ASSOCIATIONS

Généalogie : création d'un ouvrage sur des familles de Folschviller

Ville de Folschviller

COORDONNÉES UTILES

www.folschviller.fr

Hommages à Peggy Cieslik

Une belle âme s'en est allée...

Cette après-midi du dimanche 14 mars, déjà triste sous la grisaille, s'est suivie dans la douleur et s'est finie dans la nuit, par une tragédie familiale.

La commune de Folschviller vient à nouveau d'être frappée par un drame humain, un crime, évènement que l'on perçoit peut-être trop souvent de loin dans les médias, mais qui cette fois, nous touche de près et directement.

Au-delà de la peine et du chagrin que nous pouvons encore ressentir actuellement, la municipalité souhaite rendre un hommage sincère à Peggy CIESLIK, disparue trop jeune, tuée par son ex compagnon.

Peggy était bien plus qu'une employée modèle, une collaboratrice avenante et disponible, une comptable expérimentée et efficace. C'était une personne de caractère, attachante et incontournable, un vrai pilier de la mairie de Folschviller où elle œuvrait depuis 2004.

Peggy était aussi une mère de famille, une maman aimante, une amie formidable, très appréciée de tous, un vrai rayon de soleil qui pique un peu, mais qui éclaire et réchauffe le quotidien de ceux qui la croisaient.

Avec une grande force de caractère, courageuse et volontaire, elle a bien su élever et surtout préserver ses deux filles Mélissa (20 ans) et Samia (15 ans). Ses filles chéries et adorées aujourd'hui inconsolables, à qui elle va manquer énormément.

Nous nous associons encore et longuement à leur douleur profonde, ainsi qu'à celle de la famille et des proches, en leur adressant nos sincères condoléances. Que Peggy, de là où elle peut nous observer, se sente rassurée de savoir que ses filles seront soutenues et bien accompagnées, à chaque nouveau pas dans leur vie. Qu'elle repose en paix en sachant que personne ne l'oublie, ne les oublie.

Nous penserons longtemps à notre collègue, notre amie, à toi, ton sourire, ta joie de vivre et ta gentillesse. Merci pour ton soutien et ton travail, respect pour ta contribution à la réalisation et l'amélioration du quotidien. Hommage à une belle âme qui s'en est allée rejoindre le paradis, des cieux meilleurs.

Au revoir Peggy...

Peggy travaillait principalement à la mairie de Folschviller, où elle avait son bureau et ses archives, mais apportait aussi sa contribution à la Communauté d'agglomération de Saint-Avold/Synergie.

Elle s'occupait du suivi administratif du fonctionnement des déchetteries.

C'est avec une grande tristesse que des élus et des agents territoriaux qui l'ont côtoyée régulièrement, s'associent à la peine de la famille et des proches, les assurant de leur soutien et aide devant une telle épreuve.

Bulletin municipal n° 115 - mars 2021 édité par la ville de FOLSCHVILLER - Rue Usson du Poitou – 57730 FOLSCHVILLER - Tél : 03 87 29 32 90 – Mail : guldner.marcfolschviller@gmail.com – site Internet : www.folschviller.fr - **Directeur de publication** : Didier ZIMNY - **Comité et secrétariat de rédaction** : Sahin AKIN - Marc GULDNER - Martine ILLY – Mounia KEHILI – Alexandre KÖNIG – Danielle MARTIN – **Photographies** : mairie - divers - **Conception / impression** : Agence EVICOM - Tél : 03 87 00 69 29 - **Tirage** : 2000 exemplaires – possibilité d'abonnement gratuit par internet format pdf - **Dépôt légal** : à parution - Papier 135g/m² écologique certifié PEFC

Sommaire

PAGE 4

LA VIE MUNICIPALE

Visite de la sénatrice, installation de défibrillateurs, CIDFF, CCAS, fibre optique, chats errants etc.

LES ACTUS

Nouveaux commerces, masques aux couleurs de Folschviller

PAGE 9

PAGE 12

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les Amis d'Usson du Poitou, le Cercle généalogique de Saint-Avold - Faulquemont.

LA VIE SCOLAIRE

Dispositif de réussite éducative, galette des rois dans les écoles, centre social Audaces's etc.

PAGE 10

PAGE 13

PRATIQUE

Permanence multiflux, déchèteries, PanneauPocket

PAGE 14

ÉTAT CIVIL

Naissances, mariages, décès

Anniversaires

Visite de la sénatrice Catherine Belrhiti

VIE POLITIQUE

Une belle occasion de rencontrer la sénatrice de la Moselle et d'échanger avec le maire et les adjoints lors de son court passage en mairie, ce lundi 11 janvier 2021. Profitant pour poser son bâton de pèlerin, elle présente aux élus locaux ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, débarrassée de contraintes liées au Coronavirus, plutôt à l'écoute des attentes des municipalités et pour apporter son soutien à la relance économique sur le territoire. Elle compte bien se battre pour redonner espoir à la collectivité, en appelant à plus de compréhension et de solidarité, pour redonner plus de latitudes et d'autonomie aux communes, des moyens d'investir et de faire travailler les entreprises localement.

Quatre nouveaux défibrillateurs

SANTÉ PUBLIQUE

Depuis le décret du 4 mai 2007, la législation permet à tout citoyen d'utiliser un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE). La commune renforce ainsi son parc d'appareils dans les espaces et bâtiments publics, en se dotant de quatre nouveaux défibrillateurs semi-automatiques, renforçant davantage la chaîne de survie. Les défibrillateurs sont en cours d'installation : en extérieur devant le parvis de la Mairie accessible 24h/24h ; à l'école élémentaire du Centre ; à l'école élémentaire Musset ; dans l'enceinte de l'Espace P. Gehl. Deux autres sont encore en commande pour être disponibles à l'école maternelle les Petits Galibots et l'école maternelle du Centre. Une formation pratique à l'utilisation d'un défibrillateur est accessible à tous les folschvillerois volontaires.

Pour plus de civisme

SANTÉ PUBLIQUE

Afin de contribuer à la propreté des rues, le bien-être et la santé dans les espaces publics, les agents du Service Technique ont entrepris d'installer, à la demande des riverains, des distributeurs de sachets et corbeilles supplémentaires pour traiter les déjections canines. Trois nouveaux « Canicrottes » ont ainsi été mis à disposition des propriétaires de chiens en les encourageant au civisme et à la propreté dans la commune, situés rue Schumann, avenues Foch et Patton.

Des réponses concrètes en matière de Droit

CIDFF

Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et de la Famille (CIDFF) peut apporter aux personnes qui le souhaitent, des réponses et des conseils en matière de Droit de la Famille, Droit du Travail, d'aides sociales, de procédures et démarches. Les demandeurs sont reçus de manière gratuite et confidentielle, et sont informés sur leurs droits et devoirs (rupture de couple, droit de visite, pension alimentaire, droit du logement, consommation, aide aux victimes d'infraction et de violences conjugales…) et les manières dont elles peuvent faire valoir leurs droits.
Il n'est pour l'instant pas nécessaire de prendre rendez-vous, les personnes souhaitant des renseignements juridiques peuvent se présenter sur le lieu de permanence au jour prévu : 1 seule personne à la fois, avec masque, gel à disposition sur place.

Pour contacter le siège du CIDFF
en mairie de Forbach. Tél. : 03 87 84 30 00.

Les permanences

Les 1ers mercredis du mois de 9 h à 12 h
Centre Social Marcel Martin – Rue Usson du Poitou
Tél. : 03 87 92 27 98.
Les 3es mercredis du mois de 9 h à 12 h
Atelier des Parents – 17, rue Lamartine
Tél. : 03 87 91 15 74.

Le calendrier

7 et 21 avril 2021
5 et 19 mai 2021
2 et 16 juin 2021
7 et 21 juillet 2021
4 et 18 août 2021
1er et 15 septembre 2021
6 et 20 octobre 2021
3 et 17 novembre 2021
1er et 15 décembre 2021.

Lutter contre l'isolement

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a un rôle d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, d'accompagnement et d'aide aux habitants de la Commune. Selon votre situation, vous trouverez une aide dans l'accomplissement de vos démarches administratives, ainsi qu'un soutien face aux difficultés rencontrées. Le CCAS met en place des actions innovantes, intergénérationnelles et solidaires pour permettre à chacun d'accéder à ses droits, prévenir les ruptures de parcours de vie, lutter contre l'isolement des personnes les plus fragiles et améliorer l'accompagnement des seniors. Il a de multiples fonctions dont l'attribution d'aides sociales légales (instruction des dossiers de demande et aide aux démarches administratives), dans la gestion du budget familial mais aussi des soutiens financiers divers…

Pour bénéficier des distributions Croix-Rouge à Folschviller, il faut prendre contact avec notre adjointe en charge du CCAS, Mme Nicole Mathieu, en téléphonant au 03 87 29 32 90. Un rendez-vous sera fixé afin d'étudier votre situation et définir les aides dont vous avez droit.

ZOOM SUR

Les distributions alimentaires

De 9 h 30 à 10 h 30, les mardis 27 avril, 18 mai, 22 juin, 27 juillet, 21 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 21 décembre. Vous êtes priés de vous munir de paniers ou sacs. Attention : uniquement pour les personnes déjà inscrites à la Croix-Rouge, ces distributions ont lieu à « l'Espace Patrick Gehl », rue Lamartine à Folschviller (entrée côté parvis de l'église).

Report du repas des Ainés 2021

En raison de la situation sanitaire qui touche le pays et particulièrement le département, le traditionnel Repas des Ainés organisé en mars, est reporté à une date ultérieure. Si les conditions le permettent et donc sous toute réserve, cette sympathique manifestation, attendue par nos séniors, pourrait se tenir au moment de la fête patronale de Folschviller, début septembre 2021.
Merci de votre compréhension et à l'occasion de se retrouver dans les meilleures dispositions

Mise à disposition au 2e semestre

FIBRE OPTIQUE

Depuis quelques semaines, le constructeur SFR-FTTH déploie son réseau de fibre optique sur le territoire de la CASAS dont Folschviller, en installant 6 armoires de branchement et en tirant la fibre optique dans les rues de la commune jusque devant les habitations. Le réseau en place sera bientôt testé et réceptionné pour une mise à disposition de la fibre sur Folschviller vraisemblablement début 2e semestre 2021. Le réseau fibre optique sera alors ouvert sans exclusivité, à la concurrence et au démarchage des opérateurs ou fournisseurs d'accès à différents services numériques. Les autres réseaux (câble coaxial et câble cuivre) enfouis dans les réseaux secs de la commune restent en place et toujours accessibles, pour un certain temps encore. Tout démarchage à l'heure actuelle pour un branchement idéal rapide apparaît prématuré et inadéquat. Un choix et une décision trop rapides peuvent hypothéquer l'avenir quant à la pluralité des offres et conditions proposées par les opérateurs, ainsi que des dispositions et moyens de chaque souscripteur. Chacun pourra prendre contact et choisir son opérateur pour un accès optimisé au numérique en temps voulu.

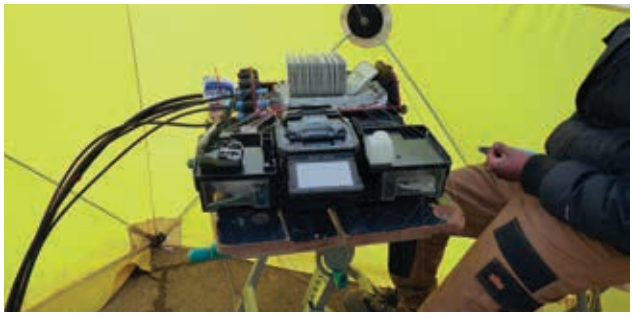

Installation de nichoirs à mésange...

BIODIVERSITÉ

En février dernier, les agents communaux accompagnés de Stéphanie Latta, adjointe aux Affaires scolaires, Nature et Écologie, ont installé une dizaine de nichoirs car les oiseaux de nos jardins ont besoin d'aide ! Et ce n'est qu'un début, d'autres nichoirs suivront.

En effet, les menaces sur l'avifaune sont nombreuses : destruction des milieux naturels, abus de la chasse, disparition des cavités naturelles (les vieux murs de pierre, les arbres creux, les branches mortes...). Le nichoir est donc un véritable refuge où chaque oiseau peut construire et aménager son nid à sa convenance. Il compense en partie la disparition d'abris et permet de maintenir la population de nos oiseaux nicheurs. Les mésanges peuvent aussi nous aider à lutter de façon écologique, contre les chenilles processionnaires du chêne. Dangers de la belle saison, c'est pourtant en hiver qu'il faut se préoccuper des chenilles processionnaires. Ces dernières peuvent devenir un véritable fléau dès le printemps et jusqu'à l'automne : conjonctivite, maux de gorge, allergies, asthmes pour les personnes et nécroses pour les animaux. Le poil ainsi que les nids de la chenille processionnaire sont hautement urticants. C'est le choix qu'a fait notre municipalité cet hiver, d'installer des nichoirs à mésange, prédateur naturel de l'insecte. La démarche s'inscrit ainsi comme « une solution verte » dans la lutte contre les nuisances des chenilles et l'utilisation de pièges chimiques. Pour mémoire, un couple de mésanges peut manger plus de 500 chenilles processionnaires par jour. Ce qui permet donc d'enrayer la prolifération lors des saisons chaudes. Par conséquent, la mise en place de nichoirs à mésange est une solution idéale pour attirer ces oiseaux dans les zones impactées par les insectes nuisibles.

... Et d'abris pour les insectes

Les oiseaux ne sont pas les seuls hôtes d'espaces verts à bénéficier de nichoirs : les insectes ont eux aussi droit à des « hôtels » destinés à les attirer, les retenir et leur offrir finalement un gîte leur permettant de se reproduire. Les « hôtels » à insectes agissent sur la conservation de la biodiversité. Les agents communaux en ont ainsi confectionné cet hiver. Notre habitude culturelle de gazons tondus bien ras, de nature « propre » n'offre aucun abri, aucun refuge pour les insectes et la faune. C'est pourquoi notre municipalité a décidé de gérer les espaces verts publics de manière écologique, dès la belle saison. Nous préserverons des zones de prairie fleurie laissées à la faune.

Un service de recensement canin

POLICE MUNICIPALE

La municipalité et son service de police projettent de constituer et de disposer à titre préventif, d'un registre de recensement de nos amis les chiens sur le territoire de la commune. Avec ce fichier de référence, nous avons le souci de contribuer au bien-être des riverains, des maîtres et de leurs compagnons canidés afin de faciliter l'identification des animaux égarés, perdus ou recueillis par les services communaux et autres habitants ; de permettre aux propriétaires de retrouver rapidement leur compagnon ; d'éviter tout incident ou accident (contravention pouvant aller jusqu'à 150 €) ou mise en fourrière (10 € par journée). Légalement, tout animal domestique doit pouvoir être identifié (par une puce, un tatouage…). À défaut, tout contrevenant peut être verbalisé et soumis à une amende conséquente.

Pour plus de renseignements et compléments d'information, merci de contacter l'accueil de la mairie de Folschviller, aux heures d'ouverture au 03 87 29 32 90.

La municipalité s'engage
avec la Fondation B. Bardot et 30 Millions d'amis

STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La gestion des chats errants est délicate. Il est impératif de gérer leur population en maîtrisant leur prolifération. Un couple de chats non stérilisés peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en 4 ans ! Née d'un constat que l'euthanasie ou le déplacement de colonies sont inefficaces contre la multiplication, cette pratique reconnue par les experts, en particulier ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé, respecte la sensibilité des concitoyens face aux animaux de compagnie. La stérilisation stabilise la population féline qui continue de jouer son rôle de prédateur contre les rats, souris, et autres petits rongeurs. Elle modère le problème d'odeurs d'urine et de miaulements des femelles en période de fécondité.

La municipalité s'engage pour la stérilisation et l'identification des chats errants de la commune avec l'aide de ces deux Fondations qui participent aux frais vétérinaires. Elle fera capturer, par arrêté, les chats errants puis fera procéder au contrôle et traitement des animaux avant de les relâcher dans les mêmes lieux. Les

Folschvillerois seront informés des campagnes de capture par affichage et publication dans la presse au moins 1 semaine avant la mise en œuvre. Les personnes souhaitant participer au trappage pourront se faire connaître à la mairie. Par ailleurs, la Ville a dédié des emplacements avec abris, à la population de chats libres. Ce projet a pu être concrétisé avec la contribution d'Émile Muller, habitant de Folschviller, qui a confectionné six gîtes pour chats. Si d'autres personnes souhaitent participer à la fabrication d'abris pour servir la cause animale, elles peuvent se faire connaître à l'accueil en mairie.

Vie commerciale

Des enseignes, installées Avenue Foch, éclairent de nouvelles perspectives à la commune de Folschviller.

Épicerie SH MARKET

Depuis fin janvier 2021, une nouvelle enseigne s'affiche au 7, avenue Foch à Folschviller. Malgré des contraintes liées à la pandémie, MM A. Mansouri et H. Ait Oubelaid ont ouvert un commerce alimentaire de proximité et vous accueillent tout au long de la semaine. Ils vous proposent ainsi de l'épicerie fine, des produits alimentaires et autres plats préparés à emporter. Service de livraison à domicile possible.

Tél. : 06 78 85 01 53
Facebook : SH Market – folschviller
Snap : shmarket2020

Easy Mobile -AM Flocage

La société Easy-Mobile vous accueille dans son atelier situé au 7, Avenue Foch et vous propose des services de qualité en matière de réparations de smartphones et tablettes. Vous y trouverez également toute une gamme de produits de protections et d'accessoires. Elle lance également sa filiale AM Flocage spécialisée en produits publicitaires et en communication visuelle, qui propose la réalisation de bâches publicitaires, banderoles, du flocage de textile, véhicule, de l'habillage de vitrine ainsi que de nombreux objets à personnaliser.

Tél. : 06 88 61 13 34
FaceBook : AMFLOCAGE ou Easymobile57
Instagram : am_flocage

Vie municipale

Des masques aux couleurs de Folschviller

Des masques floqués avec le logo de votre ville sont disponibles à l'accueil en mairie. Ces masques sont homologués AFNOR UNS1, et lavables. Ils sont vendus au prix unitaire de 6 € et la totalité des bénéfices récoltés à l'occasion, sera reversée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Folschviller. Le CCAS est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale au niveau local, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution d'aide extra-légale facultative et anime aussi des actions de prévention sociale.

Galette des rois dans les écoles

COUP DE POUCE

À l'occasion de l'Épiphanie, les élèves du Coup de Pouce « Cla » et du Coup de Pouce « Clé » ont pu déguster la galette des rois dans leurs écoles. Il y a ainsi eu un couple royal dans chacun des deux groupes du Coup de Pouce. Durant ce petit goûter organisé par la municipalité, étaient présents Mme Wolfer, directrice de l'école maternelle Les P'tits Galibots, M. Brandel, directeur de l'école élémentaire Alfred de Musset, Mmes Neri et Bloch, animatrices des clubs, Mme Farous, coordinatrice DRE et des élus municipaux. En raison de la COVID, les parents d'élèves n'ont pas pu être conviés.

Un peu d'histoire

La galette des rois est célébrée selon les pays, le 6 janvier ou le premier dimanche suivant le 1er janvier. Cette galette est aussi parfois appelée galette parisienne dans les régions du Sud de la France, où l'on consomme non pas la galette, mais le gâteau des rois. La galette des rois tire son origine des Saturnales (fêtes romaines situées entre la fin de décembre et le début de janvier), durant lesquelles les Romains désignaient un esclave comme « roi d'un jour ». Au cours du banquet, au sein de chaque grande familia, les Romains utilisaient la fève d'un gâteau comme pour tirer au sort le « Saturnalicius princeps » (prince des Saturnales ou du désordre). Le « roi d'un jour » disposait du pouvoir d'exaucer tous ses désirs pendant la journée (comme donner des ordres à son maître), avant d'être mis à mort ou plus probablement, de retourner à sa vie servile. Cela permettait de resserrer les affections domestiques. Pour assurer la distribution aléatoire des parts de galette, il était de coutume que le plus jeune se place sous la table et nomme le bénéficiaire de la part qui était désignée par la personne chargée du service.

« Il n'y a pas de réussite facile ni d'échec définitif »*

DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le DRE est un dispositif qui apporte, hors temps scolaire, des moyens nouveaux afin de donner des chances de réussite à chaque enfant ou adolescent (de 3 à 16 ans) du quartier du Fürst et présentant des signes de fragilité. Aujourd'hui, le DRE de Folschviller entend remettre en place des suivis individualisés où l'enfant est accompagné par un référent de parcours. Des interventions en petits groupes restent possibles. Le comité de pilotage du DRE de Folschviller a fait le choix de la construction d'un parcours éducatif « personnalisé » pour l'enfant et sa famille. Avec ce mode d'intervention innovant, il s'agit de redonner de l'espoir et des perspectives aux enfants en perte de confiance. Plusieurs objectifs assignés pour une même finalité : un suivi personnalisé ; une aide pour participer aux activités éducatives, sportives et culturelles ; un soutien à l'accès aux soins, à l'amélioration du cadre de vie et d'étude ; un lieu d'accueil et d'écoute ; une meilleure information des familles, un réseau de partenaires qui œuvrent ensemble pour le bien-être des enfants et de leur famille. Ainsi, la coordinatrice Ouissen Farous donne un nouvel élan, en collaboration avec Stéphanie Latta, au Dispositif de Réussite Éducative.

*Marcel Proust.

La municipalité à l'écoute de la jeunesse

CENTRE SOCIAL AUDACES'S

À Folschviller, des jeunes du Centre Social Audaces's s'investissent pour rendre leur quotidien plus motivant et attrayant. Ils souhaitent notamment partager de leur temps au profit des seniors. Certains d'entre eux pensent à créer une Junior Association. *« On vous écoute, vous n'êtes pas seuls. »* Le ton est donné par Didier Zimny, maire de Folschviller. Une quinzaine de jeunes fréquentant le Centre Social a été conviée au Centre Marcel-Martin pour échanger avec élus et animateurs à propos de leurs projets et besoins. Leurs demandes sont simples : davantage d'activités dans le Centre Social, davantage de sorties récréatives et ludiques, venir en aide aux personnes âgées ou en situation de handicap, en échange d'une modeste rémunération pour acheter des fournitures scolaires ou sportives. *« Nous sommes heureux d'avoir des jeunes qui se manifestent et s'investissent pour la ville. Ils ont de l'idée et leur mot à dire pour l'avenir. Nous avons fait un tour de table pour que chacun puisse exprimer ses besoins et ses envies. Nous leur avons demandé ce que les différents acteurs locaux leur apportaient. Nous avons noté leurs propositions et envisageons une deuxième réunion afin de mettre en place des actions »*, détaille Mounia Kehili, adjointe au Sport et à la Jeunesse.

Création d'une Junior Association

Pour créer du lien social et rendre leur quotidien plus réjouissant, Younes Elmedah, Salah Bousmia et Yanis Bziz ont l'idée de créer une Junior Association. C'est un dispositif qui permet à des adolescents de se regrouper pour élaborer des projets, au même titre qu'une véritable association. Ils

pourront ainsi se responsabiliser sur de nombreux points, comme l'organisation technique et la gestion financière d'une action. Yanis Bziz et ses camarades racontent. *« Nous souhaitons mettre en place plus d'évènements sportifs pour la santé et une vie saine. On prévoit également de mettre notre temps libre au profit des citoyens. Cela peut passer par du nettoyage, du portage. La solidarité, c'est important, surtout pendant cette crise sanitaire »*. Les jeunes l'assurent aussi. *« Nous continuerons d'organiser des ateliers jeunesse rémunérés pour pouvoir réinvestir et financer de nouvelles actions souvent onéreuses. Le but est de rendre nos vies plus attrayantes et motivantes »*.

Noël s'invite en mairie et dans la forêt !

RETOUR SUR...

Mme Schang du Club Vosgien et les élèves de l'école maternelle Les P'tits Galibots ont décoré avec bonheur, le sapin de la mairie mis en place par la municipalité. De leur côté, les élèves de l'école élémentaire du Centre se sont rendus dans le bois de Fürst pour orner les sapins confectionnés par les membres du Club vosgien. Les enfants ont ainsi pu accrocher les décorations faites par des membres du club et qu'ils avaient préalablement peintes à l'école. Les baliseurs du Club vosgien, les enseignantes, le maire, les adjoints, les employés communaux ont assuré la sécurité de tout ce petit monde pour leur plus grand bonheur. Nos petits écoliers ont ensuite pris un goûter devant la mairie, dans une ambiance chaleureuse.

Une hibernation forcée ! À quand le réveil ?

LES AMIS D'USSON DU POITOU

Après les vicissitudes de l'année passée, voilà les doutes et attentes de 2021… Pour l'instant, la programmation de rencontres reste difficilement compatible avec les mesures de restriction sanitaires en vigueur. Aussi, les activités de l'association n'étant pas au chapitre des « besoins dits essentiels », il faut nous armer de patience et remettre réunions et manifestations à des dates ultérieures. Néanmoins, les projets qui étaient envisagés restent à l'ordre du jour. Les autocaristes ne se laissent d'ailleurs pas oublier. Ils maintiennent régulièrement les contacts pour nous accompagner dans nos futures excursions à la découverte du patrimoine régional. Les échanges avec les habitants d'Usson du Poitou ont malheureusement été réduits à leur plus simple expression cette année. Avec cette pandémie virale, la visite de la délégation poitevine n'a pu être envisagée sereinement, et la prudence a dicté son annulation à notre grand regret. Les liens avec notre commune d'accueil durant l'exode se sont ainsi trouvés limités à des rencontres individuelles ponctuelles et à des échanges téléphoniques ou épistolaires nous apportant bonnes et moins bonnes nouvelles. Avec un brin d'optimisme et la mémoire des bons moments passés ensemble, il nous faut regarder l'avenir avec espoir, et entrevoir la perspective de nouvelles rencontres et multiples découvertes. En tout état de cause, dès la possibilité d'une reprise, il conviendra de renouveler le comité de l'association au cours d'une assemblée générale. Dans cette optique, l'appel à candidature est d'ores et déjà ouvert. Si vous êtes intéressés par la vie de l'association Les Amis d'Usson du Poitou, les échanges annuels garants du maintien des liens avec cette commune poitevine, les balades organisées locales, les banquets conviviaux, faites-vous connaître auprès des membres du comité pour adhérer à l'association et éventuellement intégrer son comité. Vous serez alors conviés à l'assemblée générale. Bienvenue aux bonnes volontés et aux nouvelles propositions !

Reconstitution des familles de Folschviller

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE SAINT-AVOLD-FAULQUEMONT

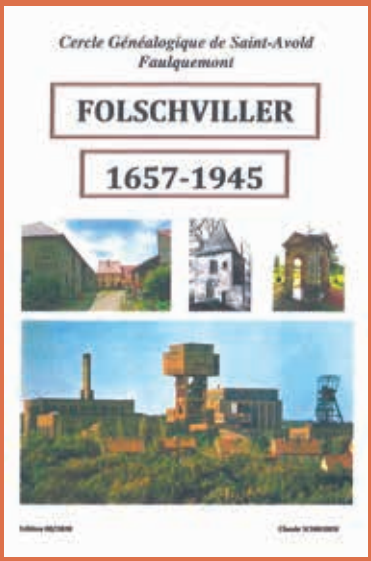

Le Cercle Généalogique de Saint-Avold-Faulquemont propose un ouvrage de reconstitution des familles de Folschviller allant de 1657 à 1945. Parcourir un tel document, c'est trouver des racines et découvrir un trésor d'informations sur des ancêtres. On relève dans ce recueil de 611 pages, 16 469 individus, 4 200 patronymes dont les plus familiers sont Becker, Bour, Hoen, Kieffer, Martin, Muller, Schmitt, Weber… On y trouve aussi des métiers aujourd'hui disparus, comme le tisserand, le charron, le coquetier, le cloutier… Avec la mine de Folschviller et la boulangerie Neuhauser, gros pourvoyeurs d'emplois, la commune a vu augmenter rapidement sa population. Cet ouvrage conséquent a été réalisé par Claude Schreiber, bien connu à Folschviller. Malheureusement, il est décédé en avril 2020, sans avoir eu le temps de présenter le fruit de son travail aux habitants de la commune.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le livre en s'adressant au Cercle Généalogique de Saint-Avold-Faulquemont : 28 rue des Américains - 57 500 Saint-Avold / Tél. : 03 87 83 99 84 / Mail geneastavold@sfr.fr / Tarif :42 € (+10 € de frais de port pour tout envoi postal au domicile). La municipalité se propose de mettre à disposition pour consultation, une copie de l'ouvrage, à l'accueil en maire de Folschviller. Les personnes intéressées pourront s'inscrire pour une commande groupée suivie par la mairie, au tarif de 42 € l'unité, sans frais de port.

PERMANENCE MULTIFLUX

Distribution de sacs de tri

FOLSCHVILLER
ESPACE PATRICK GEHL / RUE LAMARTINE

Jeudi 27 mai 2021
de 8h30 à 19h00

Vendredi 28 mai 2021
de 8h30 à 14h30

Mardi 9 novembre 2021
de 8h30 à 19h00

Mercredi 10 novembre 2021
de 8h30 à 14h30

RATTRAPAGE POSSIBLE EN MAIRIE, SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE SYDEME.

CASAS Pôle Environnement et Technique
Zone EUROPORT - St Avold - tél : 03.87.00.32.90

DÉCHÈTERIES DE LA CASAS

Nouveaux jours d'ouverture

Au regard de la situation sanitaire, les 3 déchèteries de la CASAS (L'Hôpital, Valmont et Morhange) ont harmonisé leurs horaires d'accessibilité aux différents postes de tri de déchets. Depuis le 1er mars 2021, les jours et horaires sont les suivants : le lundi et le jeudi de 14 h à 18 h, le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

PANNEAUPOCKET

Au service des habitants

Depuis la rentrée 2020, une application pratique et efficace permet d'informer, rapidement en quelques clics, les administrés de la commune de Folschviller : PANNEAUPOCKET. Alertes météo, arrêtés municipaux ou préfectoraux, permanences diverses (record actuel de 1 380 vues pour les pharmacies de garde), on peut trouver la notification diffusée par la mairie. Accessible en téléchargement gratuit sur les smartphones, tablettes et ordinateurs, l'application ne nécessite ni compte, ni autre donnée personnelle, elle ne demande que quelques minutes pour être installée. Alors n'hésitez pas, connectez-vous simplement pour recevoir les notifications publiées par la mairie de Folschviller…

PANNNEAUPOCKET sur PC accessible via le site
www.app.panneaupocket.com

WEBER s.à r.l.
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
3, rue des Romains - 57730 FOLSCHVILLER
Tél : 03 87 92 24 04 - Fax : 03 87 94 55 39
charpenteweber@gmail.com

État civil

Du 1er décembre 2020 au 15 mars 2021

Naissances

- 21/11 : Ijlal Savas.
- 02/12 : Melis Altintas.
- 11/12 : Amanda Voldoire.
- 18/12 : Maé Rolhausen.

PACS

- 11/01 : Jonathan Riglet et Pauline Hougardy.
- 25/02 : Florian Franciskovic et Lauranne Voldoire.

Mariages

- 08/01 : Sébastien Zambon et Elodie Donger.

Décès

- 11/12 : Anne Dor.
- 30/12 : Jean-Jacques Moyemont.
- 13/01 : Hélène Peil née Philippe.
- 15/01 : Christian Peil.
- 06/02 : Giovanni Rotondo.
- 10/02 : Daniel Krantz.
- 14/02 : Jean-Marie Weber.
- 15/02 : Christine Tormen née Henrion.
- 14/03 : Peggy Cieslik.

MONTEC

La Dynamique du progrès industriel

F- 57500 SAINT-AVOLD
F – 31200 TOULOUSE
www.montec.fr - info@montec.fr

Époux Caron

25 février 2021

NOCES DE PALISSANDRE

Monique et Serge se sont rencontrés dans le Pas-de-Calais entre Avion et Grenay (distant de 11 km), au milieu des années cinquante et de la nature. Jeunes, ils se fréquentent pendant deux ans, faisant souvent la moitié du chemin à vélo, pour se retrouver et partager quelques bons moments, et au bal ou au cinéma, sorties habituelles du samedi et dimanche. Mais là fallait-il encore rentrer tôt le soir, parce que le boulot reprenait le lendemain de bonne heure. Ils se sont unis le 25 février 1956 à Grenay et peuvent fêter aujourd'hui 65 ans d'union sans ombrage, mais que de bonheurs et santé. Monique née Guffroy, a vu le jour le 23 novembre 1937 à Grenay et a exercé pendant quelques années dans la filature, autre savoir-faire de la région. Serge lui est né le 23 mars 1936 à Avion et se destinait comme dans beaucoup de familles, au dur métier de mineur de fonds aux Houillères du Bassin du Nord et du Pas de Calais (HBNPC). Ils migrent en terres lorraines en mai 1964, suivant le travail et la famille pour s'installer à Folschviller. Serge a exercé pendant 34 ans à la mine. Il connaîtra successivement les ambiances propres aux sièges de Folschviller, de Ste Fontaine, terminant sa carrière à Reumaux. Monique s'occupera consciencieusement à la tenue du foyer et à l'éducation de leurs quatre enfants (2 filles et 2 garçons). Ils verront ainsi se développer d'autres branches de l'arbre familial, avec l'arrivée de 10 petits-enfants et comptant à ce jour, 9 arrières petits-enfants. Tout un petit monde qui aime à se rassembler et à partager un peu, les souvenirs du temps de la mine, les plaisirs du jardin et des abords bien entretenus de la maison des aînés. Avec toutes nos félicitations pour ce parcours remarquable et encore nos meilleurs vœux de santé et de bonheurs prolongés, avec à l'horizon, un prochain rendez-vous pour des noces de platine.

Époux Genechio

27 février 2021

NOCES DE DIAMANT

Marie-Josée et Camille se sont unis le 27 février 1961 et ont à ce jour, la joie de célébrer après 60 ans de mariage, leurs noces de diamant, dans le bonheur et la quiétude, avec la santé, entourés de l'affection de leurs enfants et conjoints, ainsi que de leurs proches. Camille Genechio est né le 15 février 1936 à Boulay-Moselle, et a longtemps exercé son métier d'agent EDF. Marie-Josée née Schneider est originaire de Puttelange-aux-Lacs où elle a vu le jour le 1er juillet 1931. Elle a pendant un temps exercé la profession de gérante d'un café à Boulay, lieu prédestiné peut-être de leurs premiers échanges en 1959 ? Ils ont consacré leur union le 27 février 1961, de pouvoir fêter comme il se doit une vie à deux, longue et riche d'évènements et de bons souvenirs 60 ans plus tard. Après avoir élevé deux filles, Carole et Belinda, ils peuvent compter sur l'affection des conjoints et de leur petit-fils Allan. Marie-Josée et Camille apprécient à partager des activités ensemble, à se remémorer encore aujourd'hui les bons souvenirs de musique et de bals d'antan, à danser. Ils ont tant partagé et fait de nombreux voyages sur les quatre continents et regrettent un peu de ne pas avoir pu sillonner le cinquième, l'Océanie. Maintenant, ils préfèrent se protéger et reporter leurs projets. Ils se réconfortent un peu avec l'affection et le soutien de leurs enfants, ou bataillent de temps en temps au scrabble où Marie-Josée s'avoue difficilement vaincue. Avec toutes nos félicitations renouvelées pour ce chemin parcouru, avec nos meilleurs vœux de santé et de satisfactions partagées.

RETROUVEZ-NOUS
AU CRÉDIT MUTUEL DE FURST

Rejoignez les **6 000 CLIENTS** qui nous font confiance

PROFITEZ
DE NOTRE OFFRE
DE BIENVENUE
NOUVEAU CLIENT*

DEPUIS 1912, NOUS SOMMES TOUJOURS PROCHE DE VOUS.

POUR TOUS LES PROJETS QUI COMPTES POUR VOUS,
vous pouvez compter sur nous.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE, PROTECTION DU DOMICILE, IMMOBILIER, MOBILITÉ

Crédit Mutuel

Furst
30 avenue Foch – 57730 Folschviller
Tél. : 03 87 82 95 15 – Courriel : 05461@creditmutuel.fr

*Offres soumises à conditions, réservées aux nouveaux clients personnes physiques majeures, pour toute entrée en relation avec le Crédit Mutuel, dans les Caisses de Crédit Mutuel participant à l'opération. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel.

EURO-LOCKS
LOCKING SYSTEMS FOR INDUSTRY

EURO-LOCKS SA, 1 Rue du Stade, F-57730 Folschviller, France
Tel: +33 (0) 3 87 92 61 11 Fax: +33 (0) 3 87 92 42 04

L&F A **Lowe & Fletcher** Group Company

ELEKTRON

Jean-François MULTON

Électricité Générale

3, rue Schoelcher 57730 FOLSCHVILLER

Fax : 03 87 29 84 48 - Port : 06 81 26 66 22

e-mail : elektron57@orange.fr